

CONVOCATION - Session 2024**EXAMEN DE FIN D'APPRENTISSAGE****AUTOMATICIENNE CFC**
AUTOMATICIEN CFC**Correctif****Chef-expert :**

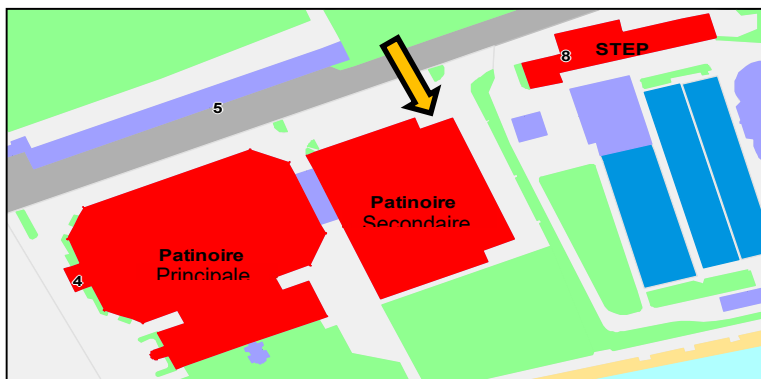
Monsieur Christian RUSSI
Rue Georges-Perrenoud 13
2400 Le Locle
Tél. 032 930 81 01
Courriel : crussi@comadur.ch

TELEPHONES PORTABLES

Afin de pallier aux nombreux problèmes rencontrés suite à l'utilisation de téléphones portables (natels) ou tout autre moyen de communication à ondes courtes, nous vous informons que ces types d'appareils sont strictement interdits durant le déroulement des examens.

Vendredi 31 mai 2024 de 14h00 à 17h00	CULTURE GÉNÉRALE CPNE-TI-Maladière	Candidat-e-s :
Responsable ECG : M. Michel Bernasconi 032 717 42 08	Moyens auxiliaires autorisés : <ul style="list-style-type: none">• classeurs personnels de cours ECG• un dictionnaire (papier)• une calculatrice (pas de téléphone portable)• un livre d'orthographe	<ul style="list-style-type: none">• NE.23.0746• NE.20.1020• NE.22.0723• NE.23.2320• NE.22.0505• NE.20.1532• NE.20.1514• NE.22.2328• NE.20.1518• NE.22.0089• NE.20.1523• NE.22.0611• NE.23.2457• NE.20.1519
Patinoires du Littoral Quai Robert-Comtesse 4 2000 Neuchâtel		

PLAN PATINOIRES



<p>Vendredi 31 mai 2024 de 14h00 à 17h00</p> <p>Responsable ECG : M. Cédric Girardot 032 886 33 22</p> <p>Aula ET Klaus 1</p> <p>CPNE-TI- Klaus Rue Klaus 1 2400 Le Locle</p>	<p>CULTURE GÉNÉRALE CPNE-TI-Klaus</p> <p>Moyens auxiliaires autorisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • classeur personnel de cours ECG • un dictionnaire (papier) • une calculatrice (pas de téléphone portable) • le livre d'orthographe 	<p>Candidat-e-s :</p> <ul style="list-style-type: none"> • NE.20.1387 • NE.20.1388 • NE.20.1390 • NE.20.1492 • NE.22.0503 • NE.20.1393 • NE.20.1404 • NE.20.1401 • NE.20.1397 • NE.19.1658 • NE.19.1608
--	--	---

PRÉSENTATION DU TRAVAIL PRATIQUE INDIVIDUEL

Déroulement des TPI :

- La période du TPI est annoncée par filière ainsi que par école. Chaque candidat reçoit un planning personnel des jours attribués à l'examen lors de l'approbation du cahier des charges.
- La fin du TPI implique que le candidat rende les documents qui lui sont demandés, aucun retard n'est toléré. Tout retard non justifié sera sanctionné.
- **Au-delà du ? juin 2024, l'évaluation du TPI n'est plus garantie même en cas d'absences justifiées.**
- Les présentations sont faites selon la disponibilité des experts. Un planning des heures de passage sera donné au candidat en temps voulu.
- La présentation se fait sur le lieu de travail ou un autre lieu selon accord du supérieur professionnel. Le candidat indique à son supérieur professionnel ses besoins en moyens multimédia (rétroprojecteur, beamer, etc...).
- La durée de la présentation ne dépassera pas 40 minutes, y compris les questions des experts.
- Aucun résultat ne sera communiqué au terme de cet examen.

CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES

TECHNIQUE DES MATÉRIAUX ET DE DESSIN	
17 juin 2024 de 9h00 à 10h15 CPNE-TI Klaus / CPNE-TI Maladière Examen commun en version numérique en ligne et papier A 001 & A 002 CPNE-TI-Maladière Maladière 84 2002 Neuchâtel	Ensemble des candidat-e-s
ÉLECTRONIQUE / ÉLECTROTECHNIQUE	
17 juin 2024 de 10h45 à 12h00 CPNE-TI Klaus / CPNE-TI Maladière Examen commun en version numérique en ligne A 001 & A 002 CPNE-TI-Maladière Maladière 84 2002 Neuchâtel	Ensemble des candidat-e-s
AUTOMATISATION	
18 juin 2024 de 9h00 à 10h15 CPNE-TI Klaus / CPNE-TI Maladière Examen commun en version numérique en ligne A 001 & A 002 CPNE-TI-Maladière Maladière 84 2002 Neuchâtel	Ensemble des candidat-e-s
CONNAISSANCES SPÉCIFIQUES APPLIQUÉES	
18 juin 2024 de 10h45 à 12h00 CPNE-TI Klaus / CPNE-TI Maladière Examen commun en version papier A 001 & A 002 CPNE-TI-Maladière Maladière 84 2002 Neuchâtel	Ensemble des candidat-e-s

MOYENS AUXILIAIRES

Sont admis, une calculatrice sans moyen de communication ainsi que la littérature technique.

Les examens se feront en ligne sur PC portable à disposition, toute connexion à un autre site que celui hébergeant les épreuves est prohibé. Tout contrevenant pourra être sanctionné.

Les examens libérés ne peuvent, **en aucun cas**, être utilisés durant les épreuves. Au cas où un candidat transgresserait cette règle, les documents seront confisqués.

MOYENS RECOMMANDÉS

- Calculatrice, règle, compas, équerre, rapporteur d'angle et chablon divers.
- Extraits de normes (VSM), recueil de symboles et NIBT.
- Formulaire(s) personnel(s) et autres tel que FORTEC, GREME ou Guide pratique de l'électronique.
- Dictionnaire Français/Anglais.

COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Les résultats seront annoncés aux candidat-e-s dès la validation des examens effectuée par l'autorité compétente.

Pour les candidat-e-s neuchâtelois-e-s, la décision d'échec sera notifiée par lettre recommandée.

Une séance sera organisée à l'attention des candidat-e-s en situation d'échec pour examiner les travaux d'examens et recevoir une explication sur les raisons de leur échec.

La convocation et la liste des candidats neuchâtelois ayant réussi leurs examens peuvent être consultées en tout temps sur le site : www.ne.ch/examens.

CEREMONIE DE REMISE DES TITRES

Nous vous remercions de vous référer au guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel qui se trouve en annexe.

Office des apprentissages
Pôle Technique – Bâtiment - Alimentation

Annexe

- liste des candidats
- guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel

Distribution

- aux candidats
- au CPNE-TI
- au CPNE-ECG / M. Michel Bernasconi
- au CPNE-ECG / M. Cédric Giradot